



ÊTRE LABELLISÉ TOURISME & HANDICAP

Le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers est l'interlocuteur départemental pour le label Tourisme & Handicap. Créé en 2001, le label garantit un accueil adapté pour la clientèle touristique en situation de handicap moteur, visuel, auditif et/ou mental.

Labelliser ma structure me permettra de :

- attirer une nouvelle clientèle et favoriser les vacances pour tous,
- se démarquer de la concurrence,
- valoriser et qualifier son équipement touristique,
- bénéficier d'un accompagnement professionnel.

ACCOMPAGNEMENT AU LABEL

C'est offert !

Une fois labellisé, promotion de votre structure sur les sites internet :

- [Comité Départemental du Tourisme Destination Gers](#),
- [Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie](#),
- [l'Association Tourisme & Handicaps](#).

TARIF ERP*

120€ TTC

* Établissements
recevant du Public

AUTRES
ÉTABLISSEMENTS
90€ TTC

- Pré-diagnostic avec visite de l'équipement,
- Bilan de la visite avec des préconisations,
- Organisation de la visite par le binôme d'évaluateurs,
- Visite de diagnostic de la structure,
- Montage du dossier de demande de labellisation,
- Présentation du dossier devant la commission d'attribution du label.

*Pour
qui ?*

Les structures touristiques privées ou publiques (hébergements, restaurants, sites de loisirs, Offices de Tourisme, sentiers de randonnée...) dans la mesure où l'activité correspond à un des cahiers des charges reconnus au niveau national.

Votre contact au CDT



Isabelle CARDOUAT

Responsable Qualité
& Clubs de Prestataires

Tél : +33 (0)5 62 05 95 95
Tapez 2

amenagement@tourisme-gers.com

*

En savoir +

www.pro.tourisme-gers.com

Qualifier son offre pour mieux la vendre :
Aider les acteurs touristiques gersois
dans la qualification de l'offre